

Audience chez le Directeur de l'action sociale, de l'enfance et de la santé

Une délégation de l'UCP représentative de la diversité des métiers de la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Assistants sociaux, Éducateurs de jeunes enfants, Conseillers socio-éducatifs et Secrétaires médicales et sociales) et de ses services (Santé scolaire, Aide sociale à l'enfance, Jeunes majeurs) a été reçue, le 14 mars dernier par son directeur.

Cette audience a donné lieu à de nombreux échanges au cours desquels ont été abordés des sujets aussi variés que l'opacité de l'attribution des primes, les demandes de formation, le règlement des situations conflictuelles, la fréquence de la mobilité des cadres et des personnels de proximité, l'accompagnement des cadres nouvellement affectés.

Ce fut l'occasion d'insister sur toutes les questions liées aux violences rencontrées dans les services, qu'elles soient d'origine interne ou externe, notamment du point de vue de la souffrance au travail.

Par ailleurs, a été largement développé le thème de l'évolution des métiers et carrières qui prend une dimension particulière dans la perspective de la mise en place de la métropole du grand Paris. Un point spécifique a ainsi été consacré à la situation des secrétaires médicales et sociales.

Lutte contre les infractions sexuelles sur mineurs

Une conférence a été organisée sur le thème de la lutte contre les infractions sexuelles sur mineurs ; après un propos introductif d'Aurélie ROBINEAU-ISRAEL, Secrétaire générale adjointe, sont notamment intervenus Laetitia DERVILHY, Vice-procureur, chef de la section des mineurs au parquet de Paris, Wilfrid FREMONT, commissaire de police, Adjoint au chef de la brigade de la protection des mineurs et Annick GREGOIRE, psychologue, chef de la cellule d'urgence psychologique au rectorat de Paris.

Les infractions sexuelles sur mineurs constituent un sujet qui demeure encore trop souvent occulté. Et pourtant, selon une étude nationale de septembre 2014, une femme sur cinq et un homme sur quatorze déclarent avoir subi des violences sexuelles au cours de leur vie. Dans 81 % des cas, ces violences sont commises sur des mineurs ; parmi ces victimes, une sur deux avait moins de 11 ans et une sur cinq moins de cinq ans. Dans 96 % des cas, l'agresseur est un homme ; dans 94 % des situations, il s'agit d'un proche au sens large et un agresseur sur quatre est lui-même mineur.

Ces violences qui comptent parmi les plus traumatisantes sur le long terme, posent un problème majeur de santé publique.

La Ville de Paris est confrontée à ce risque, dès lors qu'elle emploie quelque 13 000 agents en contact avec les enfants et qu'elle accueille plus de 300 000 enfants dans ses établissements

(écoles, collèges, crèches, stades, piscines,...). Une quinzaine de signalements sont traités chaque année.

Pour renforcer la détection des situations délictuelles ou criminelles et développer la prévention du risque, la Ville de Paris a mis en place un plan d'actions en septembre 2015 qui resserre ses liens avec le parquet de Paris dans le partage de l'information, qui renforce les contrôles au moment du recrutement des personnels concernés et tout au long de leur carrière, qui sensibilise fortement ces agents ; une note du Secrétariat général est également intervenue le 12 janvier 2016.

Gardons tous en mémoire les dispositions de l'article 40 du Code de procédure pénale : « Toute autorité constituée, tout officier public ou **fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs** ».

Assemblée générale et conseil d'administration du Syndicat des personnels sociaux éducatifs et de santé

Dans la continuité des conférences déjà organisées sur la souffrance au travail, l'éthique et la déontologie, *l'assemblée générale du Syndicat des personnels sociaux éducatifs et de santé* qui s'est tenue en février dernier, a débattu des prochains thèmes susceptibles d'être retenus en lien avec l'actualité des métiers et la réalité des pratiques.

Par ailleurs, il a été décidé de généraliser le principe de groupes de travail thématiques à tous les métiers représentés au sein du syndicat, après les bons résultats enregistrés par celui réunissant des Secrétaires médicales et sociales.

En effet, ces dernières ont pu régulièrement échanger sur leurs sujets de préoccupation : l'essence même du métier dans ses divers aspects et notamment la capacité à encadrer, l'évolution de leur statut pour tenir compte d'un véritable parcours professionnel, de leur grille indiciaire...

Chaque profession pourra ainsi débattre des problèmes spécifiques qu'elle rencontre, pour pouvoir présenter des revendications au plus près des préoccupations des personnels concernés.

Ce fut également l'occasion d'évoquer l'environnement professionnel (articulation entre vies professionnelle et familiale, rythmes de travail, méthodologies et pratiques) dans un univers de réorganisations qui crée beaucoup d'incertitudes sur la nature même des métiers et leur conditions d'exercice.

Le conseil d'administration qui est intervenu à la mi-mars, a quant à lui, principalement permis d'échanger sur les sujets d'actualité, en premier chef sur la tenue de la commission administrative paritaire à venir qui va examiner les avancements de grade, sans oublier les éventuelles conséquences de l'adaptation du statut de Paris, la mise en œuvre du protocole sur la modernisation des « parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR)».

Promotions

Dans le cadre des sélections professionnelles pour l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels, ont été retenues :

- **pour l'accès au grade de technicien supérieur principal, spécialité « environnement** », les candidatures de Pascal BONNEAU, Thomas CHARACHON, Dhikra DIF, Annick-Marie

GUILLEMAUD, Charlotte LEJOP, Patricia LEMOINE, Rachel MORATEUR, Laurent PECATE, Céline PHILBERT-FLEURY et Sophie TABILLON ;

- **pour l'accès au grade de technicien supérieur, spécialité « environnement »**, les candidatures d'Anne DAUBERT-BLOCQUET, Jérôme FIGEA et Frédéric JARRY.

Lors des commissions administratives paritaires du 22 mars dernier, un avis favorable a été donné à la nomination :

- **au grade d'administrateur général**, de Michel BEZUT(IG), Nathalie BIQUARD (détachée au Ministère de l'économie et des finances), Martine BRANDELA (DJS), Christophe DERBOULE (DASCO), Marc-Antoine DUCROCQ (IG) et Bruno GIBERT (DEVE) ;

- **à l'échelon spécial de la hors classe du grade d'administrateur**, de Guy CZERWINSKI (IG), Dominique ESTIENNE (DJS), Frédéric LABURTHE-TOLRA (CASVP) et Dominique MARTIN (DDCT) ;

- **au grade d'administrateur hors classe**, de Léonore BELGHITI (DASES), Jean-Frédéric BERCOU (DPP), Angélique JUILLET (DAC), Christophe LABEDAYS (Ministères sociaux) Marie LEON (SG), Isabelle OUDET (Métropole du grand Paris) et Guillaume TINLOT (Cour des comptes) ;

- **au grade d'architecte voyer général**, de Pascal MARTIN (DLH) ;

- **au grade d'architecte voyer en chef**, de Sophie DOBLER (DEVE), Beatriz de la Fuente (DPA), Blanche RIVIERE (DVD) et Alexandre REYNAUD (DU) ;

- **au grade de directeur de laboratoire de classe exceptionnelle**, de Jean KRIER (SIAAP) et Bénédicte WELTE (Eau de Paris) ;

- **à la classe exceptionnelle du grade d'ingénieur hygiéniste et hydrologue divisionnaire** Brigitte DURAND (DPE) ;

- **au grade d'ingénieur hygiéniste et hydrologue divisionnaire**, d'Évelyne TRINCKQUEL (DFA), Aurélie RICHEZ (DVD) et Kévin IBTATEN (DEVE) ;

- **au grade d'ingénieur économiste de la construction de classe supérieure**, de Stéphane ANDREONE (DEVE) ;

- **à l'échelon spécial du grade de médecin hors classe**, de Brigitte BARTHEL (DASES), Catherine PRUVOST (DASES) et Sophie SCHINDLER (DFPE) ;

- **au grade de médecin hors classe**, de Frédérique BARBE (DASES), Valérie COCHOIX-CHEL (DASES), Dominique COHEN (DASES), Félicitas COURANDIER (DASES), Perrine DESPREZ-CURELY (DFPE), Viviane EINBINDER (DASES), Delphine GOURLET (DFPE), Armelle GUILLOTIN (DASES), Christine GUY (DFPE), Martine PERUCCA (DASES), Latifa RAMDANI (DASES), Marie-Pierre RENAUX (DFPE), Renée RUBIN (DASES), Brigitte SANTONI (DASES) et Claire VILLEMAIN (DFPE) ;

- **au grade de médecin de première classe**, de Stéphanie OBADIA (DFPE) et Isabelle SINEY (DASES) ;

- **au grade de conseiller supérieur socio-éducatif**, de Christelle ANSAULT (CASVP), Michèle ARDOINO (DASES), Martine BALSON (DASES), Pascale LAFOSSE (DASES), Jocelyne MISAT(CASVP), Catherine MOUJART (DFPE), Jean-Michel RAVILY (DASES) et Manoli RUIZ-SAAVERDRA (DASES).

À toutes et à tous, l'UCP adresse ses plus vives félicitations

Union des Cadres De Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Téléphone : 01.43.47.80.72